



6eme Colloque Annuel de l'IASH :
Quel avenir de l'Enseignement de la Langue Arabe en Europe ?
LILLE du 22-24 juin 2012

Appel à Proposition :

« La langue arabe est, sans contredit, l'idiome qui a envahi la plus grande étendue de pays. Deux autres langues seulement, le grec et le latin, partagent avec elle l'honneur d'être devenues langues universelles, organes d'une pensée religieuse ou politique supérieure aux diversités de race; mais l'étendue des conquêtes du latin et du grec n'approche pas celle de l'arabe. Le latin a été parlé de la Campanie aux îles britanniques, du Rhin à l'atlas, et le grec de la Sicile au tigre, de la mer Noire à l'Abyssinie. Qu'est-ce que cela comparé à l'empire immense de la langue arabe, embrassant l'Espagne, l'Afrique jusqu'à l'équateur, l'Asie méridionale jusqu'à Java, la Russie jusqu'à Kazan? ».

Cet extrait de l'ouvrage d'Ernest Renan, *Histoire Générale et Système Comparé des Langues Sémitiques*, décrit une situation qui est toujours valable aujourd'hui, à savoir celle de la place primordiale qu'occupe la langue arabe dans le monde. En effet, l'arabe est la langue officielle de plus de 20 pays dans le monde, et est la langue maternelle de plus de 300 millions de personnes, ce qui en fait la 5ème langue la plus parlée au monde, derrière l'anglais, l'espagnol, le chinois, ou le français.

Pourtant, malgré ces éléments, l'enseignement de la langue arabe en Europe, mais également dans d'autres parties du monde, est des plus préoccupants. En effet, certains pays œuvrent dans le sens d'un développement de l'enseignement de cette langue, comme le Danemark, qui a introduit à la rentrée 2009 l'enseignement de la langue arabe dans les collèges, et ce dans les buts affichés de vouloir faciliter l'intégration des collégiens arabes venant de pays comme le Liban, la Palestine ou l'Irak, mais surtout de se préparer une base solide de futurs « agents », étant capables d'aller conquérir les nouveaux marchés que représentent les pays arabes. Mais cette attitude est bien loin d'être majoritaire au sein des états européens.

Généralement, on constate un très faible développement de l'enseignement de la langue arabe, qui oscille selon plusieurs tendances : dans la majorité des pays européens, comme la plupart des pays d'Europe de l'est (sauf la Hongrie), l'Autriche, Chypre, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg ou encore le Portugal, l'enseignement de la langue arabe n'est pas proposé aux élèves au long de leur cursus scolaire, jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'université.

Dans d'autres pays, l'enseignement de la langue arabe est proposé à un moment ou à un autre pendant le cursus scolaire des élèves, que ce soit à l'école primaire, au collège ou au lycée. Dans ces pays, malgré l'offre d'enseignement, peu d'élèves suivent des cours de langue arabe pendant leur parcours scolaire. Ainsi, en 2005, seulement 0.1% des lycéens espagnols apprenaient la langue arabe, au Royaume-Uni 0.2% en 2004, 0.1% en Hongrie, 0% dans d'autres pays, comme l'Allemagne, Malte ou Chypre. En Belgique,

0.2% des collégiens, en Suède, 0.5% des étudiants, et en Turquie, 1.4% des étudiants. Mais ces chiffres sont à relativiser, car comme nous le verrons plus tard, ils ne concernent que les enseignements dispensés dans le cadre du parcours scolaire traditionnel, géré par l'Etat, ce qui ne concerne, somme toute, qu'une infime partie des étudiants de la langue arabe.

Enfin, il y a le cas particulier de la France. Bien que les savants de tous les pays occidentaux se soient très tôt mis à l'apprentissage de la langue arabe, en raison de la forte avance scientifique, philosophique, et médicale, entre autres, des pays arabes, la France a été le premier pays occidental à créer une chaire d'arabe en 1530 au Collège des Lecteurs Royaux, qui deviendra le Collège de France. En 1906 s'ajoutera à cela la création de l'agrégation d'arabe, filière d'excellence, et en 1973, le CAPES d'arabe.

Pourtant, cela n'a pas empêché un déclin de l'enseignement de la langue arabe en France. Ainsi, en 2009, il n'y avait que 7300 collégiens et lycéens qui étudiaient la langue arabe, soit deux fois moins qu'à la fin des années 70. Mais une des plus grosses particularités de l'enseignement de la langue arabe en France, et certainement dans d'autres pays, comme l'Allemagne ou la Belgique, est que la grande majorité des enseignements de la langue arabe se fait hors parcours scolaire, dans deux démarches distinctes.

La première est celle de l'Enseignement des Langues et Cultures d'Origine, dit ELCO. Il s'agit d'un enseignement financé et organisé par les pays d'origine, mais sous le contrôle de l'état français. La seconde démarche, qui est aussi la plus importante, est celle de l'enseignement dispensé dans des associations. Celle-ci est beaucoup plus sujette à controverse, car souvent critiquée pour l'archaïsme des méthodes d'enseignement, et le caractère plutôt religieux de ces cours, d'ailleurs pour beaucoup, dispensés dans des mosquées.

Ces différents facteurs ont amenés plusieurs problèmes, et notamment une mauvaise image de la langue arabe, souvent associée aux quartiers difficiles, aux ghettos, et à l'Islam. Un autre problème, et non des moindres, est celui de la formation des professeurs de langue arabe, critiquée et décrite comme étant lacunaire.

Pour pallier à tout cela, le Président de la République, M. Sarkozy, avait annoncé dans son discours du 5 décembre 2007 prononcé à Constantine, en Algérie, sa volonté de développer l'apprentissage de la langue arabe en France, et pour se faire il prévoyait la tenue d'Assises de l'enseignement de la langue arabe et de la culture arabe en France. Cette réunion a finalement eu lieu le 9 octobre 2008 à l'Assemblée Nationale, et à l'issue de celle-ci, le Ministre de l'Education Nationale a pris plusieurs résolutions, parmi lesquelles l'implantation de filières d'excellence, la création de 6èmes bilingues anglais-arabe, le développement d'un enseignement inter-établissements dans les lycées du centre ville des grandes agglomérations et l'implantation de l'arabe dans des lycées professionnels.

Paradoxalement, un tel manque d'intérêt quant à l'enseignement de la langue arabe dans la majorité des pays européens arrive à une période où le besoin et la demande de formation en langue arabe se fait de plus en plus nécessaire. En effet, on assiste depuis quelques années à un développement sans précédent dans les pays dits arabes, tant au niveau économique que culturel ou politique.

Sur le plan économique tout d'abord, on constate que certains pays arabes sont désormais comptés parmi les économies émergentes, précisément, l'Arabie Saoudite, l'Egypte, et le Qatar. De plus, le développement du tourisme dans de nombreux pays arabes et maghrébins, ainsi que la venue en Europe de ressortissants de ces pays, est aussi un facteur de développement économique. Un tel développement nécessite de façon croissante des personnes capables d'échanger avec ces pays dans leur langue, signe d'implication et de respect de l'autre.

Sur le plan politique, on constate depuis la décolonisation une très forte implication des pays arabes dans les organismes inter – et – supra-étatiques, tels que l'ONU, l'OMC, et bien d'autres organisations. L'adhésion à ces organismes, de la part des pays arabes, a permis à la langue arabe d'obtenir le statut de langue diplomatique – officielle - au sein de ces organisations. La création en 1995 d'EUROMED, partenariat entre les pays des deux rives de la Méditerranée, c'est-à-dire entre l'Europe et les pays arabes accroît encore cette importance de la langue arabe au niveau diplomatique.

Ces deux aspects en impliquent nécessairement un troisième, qui est celui du développement des échanges culturels. Il est en effet inconcevable d'imaginer de tels échanges aux niveaux économiques et politiques sans que cela ait une quelconque incidence au niveau culturel. Cet aspect « échanges culturels » est un aspect primordial à prendre en compte, lorsque l'on considère les raisons qui peuvent pousser à l'apprentissage de la langue arabe, car il regroupe de nombreux aspects différents concernant les points de rencontre entre les cultures. Il permettrait, par exemple, une meilleure intégration au sein des sociétés occidentales des populations arabes, immigrés ou enfants d'immigrés, qui peinent à se trouver une place entre leur terre d'accueil et leurs origines.

De plus, dans ce contexte post- 11 septembre, le monde a les yeux tournés vers les pays arabes, et tente de comprendre ce qu'est la culture arabe, mais une telle compréhension passe nécessairement par l'apprentissage de la langue arabe. Comme le dit si bien William Francis Mackey, professeur et linguiste canadien, « une langue n'est pas seulement un système de pratiques se modifiant mutuellement, mais aussi un système de valeurs et un système de pensée ». Une langue est donc le reflet de la culture dans laquelle elle est née, et apprendre une langue, c'est apprendre une culture.

Enfin, un aspect non négligeable de l'apprentissage de la langue arabe est qu'il permet d'en savoir plus sur la religion de laquelle il est, semble-t-il, indissociable, c'est-à-dire l'Islam. C'est un fait, qu'une très grande proportion de personnes apprenant la langue arabe, justifie cet apprentissage par des motifs religieux. C'est d'ailleurs cette tendance, et le fait que ce type d'enseignement est généralement dispensé dans des mosquées, qui facilite le brouillage entre langue arabe et Islam.

C'est devant de tels constats qu'il nous est apparu nécessaire de mettre en place un colloque afin que nous puissions réfléchir ensemble à l'avenir de l'enseignement de la langue arabe en Europe, à cet avenir que nous espérons qu'il ait. Il est, à notre sens, symbolique qu'en Europe, alors qu'il existe des ouvrages d'enseignement de langues européennes et non européennes aux normes de l'éducation nationale de chaque pays, ou aux normes européennes, il n'existe aucun manuel scolaire pour l'apprentissage de la langue arabe, aux niveaux primaire et secondaire, bénéficiant des mêmes avantages.

Les objectifs de ce colloque seraient donc de :

- 1 Promouvoir l'enseignement de la langue arabe en Europe, en tant que langue étrangère, pour renforcer la diversité culturelle et le dialogue interculturel**
- 2 Engager un débat politique front entre les responsables gouvernementaux européens et arabes sur l'importance de l'enseignement de la langue arabe comme facteur prometteur de la réussite d'intégration des enfants et jeunes issus de l'immigration ;**
- 3 Sensibiliser les gouvernements européens pour la reconnaissance de la langue arabe comme langue minoritaire ;**
- 4 Enrichir et diversifier les efforts d'échanges et de collaboration académique entre**

- universités et instituts européens et arabes ;**
- 5 Parvenir à l'aboutissement à la mise en place de normes européennes communes pour l'enseignement de la langue arabe, comme langue étrangère, ainsi que des outils d'apprentissage auxdites normes.**
 - 6 Contribuer au développement de la coopération entre les pays arabes et européens, à travers des offres de formation spécifiques aux pays arabes ;**

Pour cela, notre réflexion se déroulerait autour des axes suivants :

L'enseignement de la langue arabe dans les législations et politiques européennes

L'éducation étant une compétence exclusive des états européens, chacun d'entre eux est libre de faire ce qu'il veut dans ce domaine. Cela aboutit à des disparités dans l'apprentissage des langues étrangères, notamment de l'arabe, sur lesquelles il convient de revenir.

L'enseignement de la langue arabe comme facteur d'intégration et de dialogue entre les cultures.

L'Europe compte aujourd'hui environ 15 millions de personnes d'origine arabe. Cette population peine parfois à trouver sa place, et il serait intéressant de voir dans quelle mesure l'apprentissage de la langue arabe peut être un facteur de la réussite de l'intégration de enfants et jeunes issus de l'immigration et permettrait un meilleur dialogue interculturel. Dans ce cadre, il serait également opportun de mener un débat front sur la réalité et les perspectives des programmes de coopération internationale existant entre certains pays européens et des pays d'origine des immigrés en matière de l'enseignement intégré de la langue arabe et culture d'origine (ELCO)

L'arabe comme langue diplomatique et d'échanges économiques et commerciaux

Les échanges diplomatiques, commerciaux et économiques entre les pays arabes et les pays européens ne cessent de croître depuis quelques années. La demande de professionnels maîtrisant la langue arabe ainsi que la culture arabe se fait de plus en plus pressante de la part des entreprises et institutions basés sur cette partie du monde.

La langue arabe, Charte Européenne des langues régionales et minoritaires et Charte Européenne des Droits Fondamentaux

La Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires ne reconnaît pas le statut de langue minoritaire à la langue arabe, langue issue de l'immigration, et ne lui accorde donc pas de protection. Une telle position est-elle en adéquation avec les réalités de peuplement actuel, et avec l'article 22 de la Charte Européenne des droits fondamentaux qui dispose que « L'Union respecte la diversité culturelle, religieuse et linguistique » ?

Il s'agit là d'une liste d'axes non exhaustive, et toute proposition permettant de faire avancer les discussions est la bienvenue.

Les langues du colloque sont le français et l'arabe.

MODALITES DE SOUMISSION

Les résumés des propositions de communication doivent être rédigés en français, en anglais ou en arabe ; ne pas dépasser 3000 caractères et être en Times 12 pour le français et l'anglais, en Traditionnel Arabic 16 pour l'arabe. A préciser : le nom de l'auteur, l'affiliation, le titre et la langue de la communication (durée 20 mn + 10 mn d'échange) et trois mots clés. Les propositions sont à adresser à : colloque2012@avicenne.eu

DATE LIMITE DE SOUMISSION : 20 Avril 2012.

CALENDRIER :

- ⌚ 20 Avril 2012 : date limite de soumission des propositions
- 25 Avril : Notification d'acceptation
- 22- 24 Juin 2012 : Colloque

Les communications donneront lieu à une publication après avis du Comité scientifique.

Mots-clés

- Langue Arabe, charte européenne, enseignement, non arabophone, Europe, monde arabe, établissements supérieurs, expériences,

Lieu

- Salle des Conférences : IASH : 4 Place du Temple 59000 Lille, France

Date

- Vendredi 22 juin au Dimanche 24 Juin 2012

Contact

- Dr Mohamed BECHARI
courriel : direction (at) avicenne [point] eu

Url de référence

- www.avicenne.eu

Source de l'information

Secrétariat du Colloque
L'Institut Avicenne des Sciences Humaines (IASH)
4 Place du TEMPLE59000 LILLE
Tel : +33320211620 Fax : +33821464044
colloque2012@avicenne.eu www.avicenne.eu

Les organisateurs du Colloque :

Parlement Européen

Ministère de la Communauté Marocaine à l'Etranger

ISESCO

Institut Avicenne des Sciences Humaines

Les Participants au Colloque : 120

Parlement Européen

Ministère de la Communauté Marocaine à l'Etranger

ISESCO

Institut Avicenne des Sciences Humaines

Chercheurs Universitaires Spécialisés Européens

La Ville de Lille

La région nord pas de calais

Ecole Supérieure de Journalisme de Lille

Associations d'Enseignements de Langue Arabe en Europe

ELCO – Maroc, Algérie, Tunisie

6eme Colloque Annuel de l'IASH :

Quel avenir de l'Enseignement de la Langue Arabe en Europe ?

LILLE du 22-24 juin 2012

المؤتمر السنوي السادس لمعهد ابن سينا للعلوم الإنسانية حول

«ما هو مستقبل تعليم اللغة العربية في أوروبا؟»

مدينة ليل 22-24 يونيو – حزيران 2012

Formulaire de Participation

Nom et Prénom du participant(e)	الاسم الكامل للمشارك باللغة العربية:
First and Family name :	
Nom de l'organisme :	اسم المؤسسة التي ينتمي إليها المشارك
Name of organisation:	
Poste occupé:	الوظيفة الحالي
:	
Work occupation:	
Niveau académique:	المستوى الأكاديمي:
Academic level :	
Domaine de spécialité	التخصص
Specialty Area :	
Adresse:	عنوان

Address :		
Telephone:		رقم الهاتف:
Phone number:		
Email :		عنوان البريد الإلكتروني:
Date d'expiration : رقم الجواز: Expiry date	Date de : تاريخ الإصدار: délivrance Delivery date:	N° Passport تاريخ الانتهاء Passport N°

ملاحظات مهمة:

1. برجاء بعث الاستمارة بعد ملئها إلى العناوين الإلكترونية التالية

direction@avicenne.eu و colloque2012@avicenne.eu

2. ترفق الاستمارة مع الصفحات الأولى لجواز السفر بالنسبة للمشاركين الذين يحتاجون إلى تأشيرة "شينغن".

3. تتكفل الجهات المتعاونة بمصاريف إقامة المشاركين خلال مدة الندوة

NB :

1. S'il vous plaît envoyer le formulaire dûment rempli à l'adresse e-mail direction@avicenne.eu et colloque2012@avicenne.eu

2. Remplir et envoyer le Formulaire ci-joint accompagne des pages du passeport pour les participants qui ont besoin d'un visa "Schengen".

3. Les participants prendront en charge les frais d'hébergement total pendant la période du colloque.